



MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,  
DU DÉVELOPPEMENT  
ET DE L'AMÉNAGEMENT  
DURABLES

# Je veux installer une piscine gonflable...

## Pour une piscine gonflable de moins de 10 m<sup>2</sup>...

 Pas de formalité



## Pour une piscine gonflable de plus de 10 m<sup>2</sup>...

 Son installation est limitée à 3 mois  
Pas de formalité

 Elle est installée pendant plus de trois mois  
Déclaration préalable



 PAS DE FORMALITÉ

 DÉCLARATION PRÉALABLE

 PERMIS DE CONSTRUIRE

Si vous êtes situé dans un secteur protégé (secteur sauvegardé, site classé), renseignez-vous à la mairie



**Nouveau Permis de Construire**  
Nouvelles Autorisations d'Urbanisme

**Plus clair, plus rapide, plus simple, plus sûr.**